

Monsieur le président, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a soulevé des points très intéressants lorsqu'il s'est référé au Règlement qui traite justement de l'établissement de comités. Il disait dans son argument, et c'est très simple: Seul un comité dûment formé peut dépenser de l'argent des contribuables canadiens pour une mission. Or, je suis convaincu que les députés d'en face le savent, et c'est pour cela que le document que nous avons devant nous ne parle pas d'un comité mais plutôt d'un groupe de travail. C'est pourquoi aussi la réponse donnée à la question du député . . .

Une voix: Ils font payer leurs dépenses personnelles!

M. Deniger: . . . de Yorkton-Melville traite aussi d'un groupe de travail. Monsieur le président, si c'est justement un groupe de travail, ils n'ont donc pas droit, pas plus que nous, pas plus que le Nouveau parti démocratique, de dépenser les deniers publics. Je dois parler sincèrement. J'ai lu un rapport. J'ai déjà donné des entrevues à la télévision sur le contenu de ce rapport auquel j'aurais voulu participer, mais il s'agit d'abord et avant tout du rapport d'un caucus . . .

Une voix: Partisan!

M. Deniger: . . . qui a été déféré au ministre responsable du sujet discuté au caucus mais qui, malheureusement, a exigé des contribuables canadiens une contribution de plusieurs milliers de dollars.

Une voix: Terrible!

M. Deniger: Le député de Yorkton-Melville disait, monsieur le président, que les sommes énumérées ne représentent peut-être qu'une infime partie des sommes qui ont été dépensées.

Une voix: Vingt mille dollars!

M. Deniger: Et ce n'est pas tout, monsieur le président. Il y a l'autre commission du député de Moose Jaw (M. Neil), et celles du député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker).

Nous, les députés d'en face, nous nous intéressons tout autant que ceux de l'autre côté aux problèmes des fermiers de l'Ouest, car ce sont là des questions nationales, lesquelles devraient toutes intéresser tous les députés de la Chambre.

Une voix: Cela est vrai.

M. Deniger: On n'est pas comme le premier ministre qui, lui, ne s'intéresse pas au dossier du référendum.

Une voix: Non.

M. Deniger: En terminant, monsieur le président, permettez-moi de vous signaler encore une fois ma déception en tant que nouveau député. Quand j'ai appris la mise en place de ce groupe de travail, si j'avais su ce que je sais maintenant sur les droits et règlements de la Chambre, je serais probablement intervenu immédiatement auprès de la présidence pour que justement soit corrigée cette erreur sur les faits. Si je le fais aujourd'hui, malheureusement dans des circonstances difficiles, un vendredi après-midi, lors de l'étude d'une question de

Privilège—M. Nystrom

privilège à laquelle je participe et que j'appuie, je le fais cependant encore une fois avec énormément de déception, déception que j'ai indiquée au ministre, et j'espère, monsieur le président, que lorsque vous allez rendre votre décision cet après-midi ou lundi sur cette question fondamentale, vous allez prendre en considération le fait qu'un jeune député mérite autant de considération qu'un député qui a des années d'expérience. Si les jeunes députés d'en face ont pu participer à cette commission, je ne vois pas pourquoi moi, comme nouveau député, je ne pouvais pas y participer.

[Traduction]

M. l'Orateur: J'aimerais clôturer la discussion en donnant la parole au député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le débat se termine en beauté. Si j'appuie les questions soulevées par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom), c'est parce qu'elles concernent les privilèges des députés de tous les côtés de la Chambre. Je pense qu'il y a atteinte aux privilèges de tous les députés dans le cas qui nous occupe, du fait que le gouvernement a choisi tous les membres du groupe de travail qu'il a chargé d'étudier cet aspect de la manutention des grains uniquement dans les rangs de son propre parti, dans les rangs ministériels.

Le député de Red Deer (M. Towers) a dit que le gouvernement précédent avait bien nommé le juge Emmett Hall à la tête de la commission chargée d'étudier le système ferroviaire et le transport du grain dans l'ouest du Canada. Comment peut-on oser comparer la nomination du juge Hall, qui n'est pas un parlementaire, à celle des députés conservateurs de l'arrière-ban par le premier ministre (M. Clark)? Comment peut-on invoquer cet argument pour justifier la nomination de trois députés conservateurs de l'arrière-ban chargés d'entreprendre une étude aux frais des contribuables?

● (1410)

Les Canadiens affichent un certain cynisme à l'égard des politiciens et de la politique. En fait, lorsqu'ils ont voté le 22 mai, ils pensaient avoir échangé le joyeux gouvernement libéral contre M. Net. Nous constatons maintenant qu'il s'agit de «M. Sleeze». En fait, ils s'attendaient à autre chose.

Une voix: Au lieu de «greensleeves», nous avons «bluesleeves».

M. Rodriguez: Je me souviens de l'époque où le gouvernement actuel formait l'opposition et où ses membres posaient des questions sur des sujets comme les arbres de Noël au 24, promenade Sussex, et les dépenses publiques qui profitaient surtout à un seul et même parti politique à la Chambre des communes. En fait, le député de Leeds (M. Cossitt), qui se tient très tranquille ces jours-ci, ne cessait de harceler le gouvernement au sujet de ce genre de dépenses, lorsqu'il siégeait dans l'opposition.